



# SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

Suppression du samedi matin : le SNUDI FO reçu par le Ministre

## COMMUNIQUE

Une délégation du SNUDI FO (Paul BARBIER Secrétaire général, Bernard LEMPEREUR, secrétaire national et Norbert TRICHARD, trésorier national) a été reçue jeudi 25 octobre 2007 par M Xavier DARCOS, Ministre de l'Education nationale concernant le calendrier scolaire et la fermeture des écoles le samedi matin

La délégation a fait part au ministre des mandats du SNUDI FO formulés par le dernier Bureau national :

- pour la définition des obligations de service des enseignants exclusivement en heures hebdomadaires d'enseignement, et dans ce cadre contre tout allongement des obligations de services.
- pour le respect de l'indépendance professionnelle et de la liberté pédagogique individuelle, contre toute mise sous tutelle des enseignants et le respect de notre statut de fonctionnaire d'Etat.
- pour le retour à un calendrier national appliqué sur l'ensemble du territoire respectant le rythme 7 semaines - 2 semaines de congé et rétablissant l'intégralité des mois de juillet et d'août pour les congés d'été
- pour le maintien et l'augmentation du nombre de RASED et de CLIS pour prendre en charge pendant le temps scolaire tous les enfants en difficulté scolaire
- pour la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire

Le ministre a tenu à répondre sur chacun des 5 points.

- Concernant les obligations de service, il a affirmé qu'elles seraient toujours pour les enseignants de 26 heures hebdomadaires d'enseignement + une heure annualisée. Les 2 heures de cours en moins pour les élèves doivent être spécifiquement consacrées aux élèves en difficulté. Quant à leur organisation, le ministre a précisé qu'il était partisan de la plus grande souplesse possible au niveau des écoles.
- M DARCOS a réaffirmé son attachement à l'indépendance professionnelle et de la liberté pédagogique individuelle, précisant qu'il n'était pas partisan d'une pédagogie officielle et que ce qui comptait c'était les résultats obtenus par les élèves. De ce point de vue, les inspections doivent être plus fréquentes et doivent porter sur les résultats obtenus et non sur les méthodes utilisées.
- Concernant le calendrier scolaire, le ministre a déclaré que les disparités actuelles aboutissent à ce que personne ne s'y retrouve. Par contre, il est resté discret sur le

rythme 7 semaines - 2 semaines de congé et le rétablissement de l'intégralité des mois de juillet et d'août pour les congés d'été.

- Concernant les RASED, M DARCOS a indiqué qu'il fallait maintenir les RASED mais qu'il fallait en finir avec leur dispersion. Pourquoi ne pas rattacher les maîtres E a des écoles qui prendraient en charge (comme dans les classes d'adaptation) les élèves en difficulté. Quant aux CLIS, le ministre a affirmé qu'il n'y en avait pas assez...
- Enfin, sur le problème de la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire, le ministre a précisé que le périscolaire ne devait pas se substituer au scolaire. Par contre, il a utilisé une formule « il faut que les enseignants encadrent, comme cela se faisait auparavant, le périscolaire » qui pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponse.

M. DARCOS a indiqué qu'il ferait ses annonces officielles vraisemblablement après les congés de Toussaint en précisant : « Ces annonces seront suivies par une large concertation, mon objectif étant de présenter les textes au printemps ».

La délégation a confirmé en conclusion ses propos liminaires : « le SNUDI-FO enregistre positivement d'entendre de vive voix les intentions du ministre après s'être insurgé contre le fait d'avoir découvert le dossier dans la presse.

Le SNUDI-FO, troisième syndicat représentatif des enseignants du 1<sup>er</sup> degré entend prendre toutes ses responsabilités dans la défense des préoccupations et revendications des instituteurs et professeurs des écoles.

Le SNUDI considère de ce point de vue que les négociations annoncées ne pourront se dérouler que sur la base de propositions écrites dans la mesure où elles auront des conséquences d'ordre réglementaire en particulier sur les obligations de service des enseignants. »

C'est dans cet esprit que le SNUDI FO participera à la prochaine rencontre proposée par le ministre avec son cabinet le 6 novembre.

C'est dans cet esprit que le SNUDI FO demande à ses sections et syndicats départementaux de porter ce communiqué à la connaissance de l'ensemble des instituteurs et professeurs des écoles. Le SNUDI FO entend négocier pour défendre les garanties statutaires des personnels, il ne participera pas à des concertations secrètes et confuses.

Montreuil le 26 octobre 2007